

par la maladie et elle contagieuse, à son tour son mari, tous meurent de phthisie après avoir joui d'une bonne santé jusqu'à l'arrivée du fils tirbereuleux dans la maison paternelle."

La phthisie est d'une fréquence extrême chez les sujets atteints de maladies chroniques et surtout lorsque ces malades séjournent dans les hôpitaux et les hospices.

La vie en commun, la cohabitation familiale expliquent certains cas de tuberculose se succédant dans les communautés, dans la famille.

Nous pouvons donc conclure que la prétendue hérédité n'est autre chose que la transmission d'un germe parasitaire qui produit la maladie.

La statistique mortuaire est pleine de renseignements et nous apprend que la phthisie est la maladie qui fait le plus de victimes. Dans notre ville de Montréal son coefficient mortuaire prime tous les autres et cela depuis nombre d'années. Tels sont les faits qui résultent de l'enquête à laquelle se sont livrés nombre de médecins judicieux. Ils ont fait faire un pas de plus à la science et par là ils rendent, tous les jours un service immense à la société en l'avertissant du danger auquel elle est exposée.

A la fin de ce travail, voici, il me semble, les conclusions que l'on peut en tirer :

Considérant pour les phthisiques l'hôpital comme l'antichambre de l'amphithéâtre, de plus, vu le danger imminent de contagion pour les autres malades, nous devrions leur refuser nos salles d'hôpital ou leur destiner des chambres spéciales.

Les appartements des phthisiques doivent être modestement meublés afin de faciliter la désinfection. Substitution du prélat au tapis en laine afin d'enlever la poussière avec un linge humide ; Suppres-

sion de rideaux et de garnitures extra de lit etc., etc.

La désinfection peut s'opérer par le moyen de la combustion de soufre ou encore mieux de vapeurs d'acides chlorhydrique, d'acide carbolique, de créosote.

Les vêtements, la literie, l'ameublement ayant servi à ces malades, doivent également être l'objet d'une désinfection sérieuse.

DR J. I. DESROCHES.

L'HYGIÈNE ET LES SUPERSTITIONS.

Nous empruntons à M. de Fouviolle la chronique suivante qui a trait au choléra, cette terreur de tous les peuples. Elle est publiée dans le Journal d'Hygiène du Dr Pietra Santa à Paris.

Les lecteurs du *Journal d'Hygiène* ont appris avec autant d'admiration que d'enthousiasme la magnifique proposition faite par M. Pasteur, d'aller étudier sur place, en Égypte, l'épidémie de choléra dont la naissance paraît assez obscure, le Gouvernement Britannique prétendant que ce fléau n'a point été emporté de l'Inde, et les fêtes du Rhamadan à peine commencées ne permettant pas d'accuser les pèlerins revenant de la Mecque.

Toutefois, nous ne croyons pas que l'on puisse soutenir sérieusement qu'il s'est formé, sur les bords du Nil, un foyer d'infection qui ne soit issu d'un façon plus ou moins directe de celui qui exerce périodiquement ses ravages sur les bord du Gange.

Ce fléau épouvantable, contre lequel les hygiénistes ne sauraient prendre des précautions trop nombreuses, prévient donc, suivant toute probabilité, des eaux d'un fleuve qui joint à ses infections naturelles celles que les plus viles superstitions peuvent y ajouter. En effet, ne le trouvant pas suffisamment souillé, les Hindous font acte de dévotion en y lançant